

Le mot du Président



Bonjour à toutes et à tous,

Encore quelques mois de passés, l'automne chasse l'été sur Veigné sans que rien de nouveau ne soit venu la tirer de sa douce torpeur. Tout ce rien vous est détaillé dans le dernier numéro du bulletin municipal (téléchargeable sur le site communal). 20 pages pour peu de mots, 20 pages pour la rengaine habituelle de l'autosatisfaction de notre Maire et de son équipe. Heureusement, et c'est ce qui sauve l'ensemble, on y retrouve le dynamisme associatif de notre commune et les manifestations sportives et culturelles qui y sont associées. Par contre et c'est surprenant, voire choquant, pas un mot sur



les nuisances subies par les Vindinnois riverains de la LGV.

Là encore, il convient de ne pas rompre l'autosatisfaction municipale.

Pourtant les nuisances sont bien réelles mais peut-être, ne s'agit-il pas là d'un sujet digne que l'on s'y attarde ?

Le Bâtitteur.... de rêves !

Dans son édito de l'exemplaire du dernier journal municipal, monsieur le Maire se livre à un numéro d'autosatisfaction assez édifiant.

Ainsi, il nous explique qu'il ne faut pas nécessairement opposer les « maires bâtisseurs » aux « maires gestionnaires » puisque lui, (sous-entendu et son équipe) répond en fait aux deux critères. C'est un point de vue ! En tout cas, c'est le sien.

Pour ce qui nous concerne, et personne n'en sera étonné, nous avons une analyse assez divergente.

Si l'on s'en tient à la définition de bâtisseur, le dictionnaire nous apprend que littéralement, il s'agit d'une personne qui construit ou fait construire un bâtiment. Dont acte !

Alors, revenons à notre Maire. Depuis son arrivée, quel est le bâtiment, la construction qui, à son initiative, a vu le jour sur la commune.

La réponse est simple : Aucun, walou, zéro, nada, nothing,...

En bientôt dix ans à la tête de la commune, c'est quasiment une performance. Peut-être même vise-t-il une entrée au Guinness-book pour son immobilisme de ce point de vue ?

Mensonge, direz-vous, il y a bien aux Gués la salle multi-activités qui rend de multiples services à la collectivité.

Et vous auriez raison. A cette nuance près que notre Maire n'a fait qu'accompagner ce projet dont l'initiative revient exclusivement à la communauté de communes de l'époque.

Pas de bâtisseur donc, c'était bien essayé monsieur le Maire mais l'autosatisfaction exige quand même un minimum de faits concrets. Nous nous sommes donc tournés du côté de l'augmentation des services à la population. Là encore, nous avons eu beau chercher, nous n'avons rien trouvé de probant. Certains services ont bien « changé de main », c'est notamment le cas de la restauration scolaire et du service enfance jeunesse. Mais il ne s'agit pas là de créations et la plus-value pour les usagers n'est pas significative. De vrais nouveaux services proposés aux Vindinnois, sauf à être contredits, nous n'en voyons pas.

Par contre il y a certains services, le haut débit internet par exemple qui, sur une durée record de dix ans, n'a pas évolué d'un iota. Beaucoup d'annonces dans ce domaine mais aucun résultat. Une arrivée sans cesse repoussée de la fibre optique qui a permis de remplir une vingtaine de pages de forum pour justifier l'injustifiable.

Comme disait le comique : « Dites-nous ce dont vous avez besoin et on vous expliquera comment vous en passer ».

Vous voulez de la fibre, on vous recommande le satellite ou on va même, sur un site municipal, à vous suggérer la Box 4G d'un opérateur qui « si elle n'est pas la panacée peut vous permettre d'attendre 2 ans de plus ».

Et nous en arrivons au « Maire gestionnaire ». Mais, peut-on s'auto-qualifier de gestionnaire lorsque sur une décennie, on a réussi la prouesse de ne rien construire de nouveau, lorsque sur une décennie, on n'a apporté aucun service nouveau à ses administrés ? Nous ne le pensons pas.

Car, à bien y réfléchir, depuis l'arrivée de notre Maire à la tête de notre commune, les impôts ont continué d'être perçus pendant ces 10 années. Et sur la durée, cela représente tout de même un certain nombre de millions d'euros.

Alors pourquoi faire ?

Pas grand-chose pour emmener Veigné vers un avenir meilleur, pas grand-chose pour nos concitoyens qui souffrent de l'empilement des nouvelles infrastructures de transport (LGV et autoroutes), pas grand-chose pour nos enfants dont certains ont espéré, mais en vain, la construction d'une nouvelle classe aux Gués.

Bien sûr, des choses ont été faites :

Un peu de voirie mais il reste tant à faire dans ce domaine.

De l'entretien de bâtiments communaux aussi : Amélioration de l'isolation par changement des huisseries, coups de peinture par-ci, réfection de salles de classe par-là, mais là encore, rien de sensationnel ou sortant de l'ordinaire. Mais au final... le compte y est-il ?

Alors, nous arrivons maintenant au futur et son lot d'annonces :

2018 d'abord où, pour être tout à fait honnête, lors du dernier conseil municipal, le Maire et son adjoint au développement d'Internet (Sic) nous ont confirmé que cette nouvelle année verrait l'arrivée de la fibre optique PARTOUT sur le territoire communal.

On peut rêver !

2019 ensuite et la fin prévue de la construction tant attendue d'une nouvelle salle des fêtes avec l'espoir que cette salle deviendra l'écrin d'une programmation culturelle digne de ce nom.

On peut rêver !

Mais 2019 serait aussi le début de la commercialisation de la fibre optique en matière d'internet avec des débits annoncés de 100 mégas pour tout un chacun. Le bout du tunnel peut être !

Là encore, il n'est pas interdit de rêver !

De fait, et pour conclure, notre Maire est peut-être plus dans le vrai qu'il n'y paraît. C'est sans aucun doute un bâtisseur mais un **bâtisseur ...de rêves !!**

La LGV en sourdine

Alors que les associations locales de Chambray, Veigné et Ste Maure de Touraine, ... s'organisent en collectif départemental pour dénoncer les nuisances sonores liées à la LGV et programmer en Indre et Loire une manifestation contre le bruit le samedi 25 novembre à Pussigny, la majorité municipale reste muette sur ce sujet : pas le moindre mot dans le dernier bulletin municipal ! *(Il vaut mieux ne pas parler des choses qui pourraient fâcher.)*

Or, depuis le 2 juillet, des quartiers de Veigné vivent désormais au rythme des bruyants passages des TGV. Parions que ces Vindiniens-là auraient apprécié que monsieur le maire ou les référents s'enquière de leur ressenti face à cette nouvelle nuisance quotidienne.



Vous souhaitez nous rejoindre ?

Faites-nous parvenir un chèque de 15 Euros libellé à l'ordre de **Veigné pour tous**.

N'oubliez pas de nous indiquer votre adresse mail. Envoyez le tout à :

Veigné pour tous - 7 rue du Bellay -37250 Veigné



Mail : veignepourtous@gmail.com

Site : veignepourtous.jimdo.fr